

## ÉTIQUETAGE

**MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR****Sarnacuran 50%****1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE****Sarnacuran 50%, 0,5 mg/ml solution à diluer pour application cutanée**  
(Phoxim)**2. LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)**

100 ml = 50 g Phoxim

**3. FORME PHARMACEUTIQUE**

Solution à diluer pour application cutanée

**4. TAILLE DE L'EMBALLAGE**

250 ml

*ou*

1000 ml

*ou*

5000 ml

**5. ESPÈCES CIBLES**

Pour mouton et porc

**6. INDICATION(S)****7. MODE ET VOIE(S) D'ADMINISTRATION**

Usage externe

Traitement par lavage, spray ou bain.

Lire la notice avant utilisation.

**8. TEMPS D'ATTENTE**

Porc: 9 jours.

Mouton: viande et abats: 42 jours.

Ne pas administrer aux moutons dont le lait est destiné à la consommation humaine.

**9. MISE(S) EN GARDE ÉVENTUELLE(S)**

Lire la notice avant utilisation.

Le traitement devra se passer précautionneusement chez des animaux souffrant d'affections cardiaques, de spasmes (des bronches), ou chez des animaux souffrant d'affections hépatiques ou rénales.

Eviter le contact direct du produit et de l'émulsion préparée avec la peau, les yeux et les muqueuses. En cas de contact accidentel avec la peau, laver immédiatement avec de l'eau et du savon. En cas de projection accidentelle dans les yeux, rincer à grande eau.

Porter des gants de protection (gants protectrices jetables en caoutchouc nitrile), des vêtements de protection (vêtement de dessus à manches longues, pantalon long, bottes et tablier imperméable) et des lunettes protectrices pendant l'application du produit et lors de la manipulation des moutons traités récemment.

Ôter immédiatement les vêtements accidentellement contaminés, et après les laver ou les jeter.

Ne pas respirer la fumée.

Lors de l'application en plein air, ne pas vaporiser à contre vent.

N'utiliser le produit que dans une pièce bien ventilée, de préférence en plein air. En cas de traitement par spray à l'intérieur, utiliser un demi-masque avec filtre à particules FFP3 (protection contre particules et fumées à base d'eau).

Ne pas vaporiser en présence de personnes non protégées.

En cas de symptômes toxiques consulter immédiatement un médecin et montrer la notice, comme avec tous composés organophosphorés.

A conserver hors de la vue et de la portée des enfants.

Tenir à l'écart de la nourriture et des aliments pour animaux.

Ne pas fumer, ni boire, ni manger pendant l'application du produit. Quitter l'aire de traitement, ôter les vêtements de protection et laver le visage et les mains.

Après avoir quitté l'aire de traitement, laver le plus vite possible les mains, le visage et la peau exposée.

Nettoyer à fond les ustensiles ayant servi à l'application.

Ne pas laisser s'écouler les restes de liquide d'aspersion ou de bain dans les masses d'eau, les décharges, les rigoles, les égouts et les fosses de dégagement des eaux, les puits, les canalisations de drainage.

Ne pas réutiliser les emballages vides.

Les animaux gravides peuvent être traités sans inconvénients et aux doses préconisées.

Ne pas administrer aux moutons dont le lait est destiné à la consommation humaine.

Ne pas appliquer d'autres médicaments inhibiteurs de la cholinestérase en même temps.

N'appliquer des myorelaxants du type succinylcholine qu'en respectant un délai de 10 jours avant et 10 jours après un traitement par Sarnacuran.

Par contre, il est permis d'utiliser en même temps des anthelminthiques (comme le fébantel) qui ne soient pas à base de dérivés organo-phosphores.

En cas d'intoxication grave, des effets possibles se ramènent aux symptômes classiques d'une intoxication par ester organo-phosphoré, notamment sueur, diarrhée, spasmes, ataxie, dyspnée et inconscience.

En cas de surdosage, injecter du sulfate d'atropine (1%) par voie I.V. ou I.M..

En cas d'intoxication grave de l'animal, la dose d'atropine doit être 2 à 3 fois supérieure à la dose normale.

En cas d'intoxication, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette du produit.

Dosage:	homme:	0,2 - 0,5 ml
	mouton et porc:	2,0 - 5,0 ml

Répéter l'injection après 15 à 30 minutes, si nécessaire, dépendant de l'amélioration des symptômes.

Il vaut mieux instaurer également un traitement symptomatique

**10. DATE DE PÉREMPTION**

EXP:

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 30 mois.

Durée de conservation après première ouverture : 6 mois.

Durée de conservation après dilution conforme aux instructions : 48 h.

#### **11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION**

Conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

#### **12. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT**

Élimination : lire la notice.

Ne pas contaminer les masses d'eau, les décharges, les rigoles, les fosses de dégagement des eaux et autres cours d'eau

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

Le phoxim est très toxique pour les poissons, les invertébrés aquatiques, les oiseaux et les abeilles. Il peut causer des effets dommageables de longue durée dans l'environnement aquatique.

#### **13. LA MENTION «À USAGE VÉTÉRINAIRE» ET CONDITIONS OU RESTRICTIONS DE DÉLIVRANCE ET D'UTILISATION, le cas échéant**

À usage vétérinaire

À ne délivrer que sur ordonnance vétérinaire

#### **14 LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS »**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

#### **15. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Elanco Animal Health GmbH  
Alfred-Nobel-Str. 50  
40789 Monheim  
Allemagne

#### **16. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

BE-V125474

#### **17. NUMÉRO DU LOT DE FABRICATION**

Lot:

**MENTIONS DEVANT FIGURER SUR LE CONDITIONNEMENT PRIMAIRE****Sarnacuran 50%****1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE****Sarnacuran 50%, 0,5 g/ml solution à diluer pour application cutanée**  
(Phoxim)**2. LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)**

100 ml = 50 g Phoxim

**3. FORME PHARMACEUTIQUE**

Solution à diluer pour application cutanée

**4. TAILLE DE L'EMBALLAGE**

250 ml

*ou*

1000 ml

*ou*

5000 ml

**5. ESPÈCES CIBLES**

Pour mouton et porc

**6. INDICATION(S)****7. MODE ET VOIE(S) D'ADMINISTRATION**

Usage externe

Traitement par lavage, spray ou bain.

Lire la notice avant utilisation.

**8. TEMPS D'ATTENTE**

Porc: 9 jours.

Mouton: viande et abats: 42 jours.

Ne pas administrer aux moutons dont le lait est destiné à la consommation humaine.

**9. MISE(S) EN GARDE ÉVENTUELLE(S)**

Lire la notice avant utilisation.

**10. DATE DE PÉREMPTION**

EXP:

**11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION**

Conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

**12. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT**

Élimination : lire la notice.

**13. LA MENTION «À USAGE VÉTÉRINAIRE» ET CONDITIONS OU RESTRICTIONS DE DÉLIVRANCE ET D'UTILISATION, le cas échéant**

A usage vétérinaire.

A ne délivrer que sur ordonnance vétérinaire.

**14. LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE PORTÉE DES ENFANTS »**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

**15. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Elanco Animal Health GmbH  
Alfred-Nobel-Str. 50  
40789 Monheim  
Allemagne

**16. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

BE-V125474

**17. NUMÉRO DU LOT DE FABRICATION**

Lot: